

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Mardi 4 Juillet 2023, à 19h30 **au centre communautaire situé au 391 route 395** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

<u>Présent</u> :	Michel Rivard	(01)
	Yvan Proulx	(02)
	Régis Audet	(04)
	Johanne Rheault	(06)
<u>Absent</u> :	François Binet	(03)
	Yanick Vachon	(05)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

066-07-2023

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Rivard et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023**
3. **FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
4. **TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
5. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. Terrain de jeux dans la Paroisse de Manneville
6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. Municipalité de la Présentation – Appui
 - 6.2. Avis d'appel d'intérêts de la Ville d'Amos pour la mise en place d'un service de gestion animale
7. **VOIRIE**
 - 7.1. Employés de Voirie
 - 7.2. Entretien - Pelouse
8. **SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
9. **VARIA**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

067-07-2023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 Juin 2023 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Yvan Proulx

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 5 Juin 2023 soit accepté tel que rédigé.

068-07-2023

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 32 336.85\$

Comptes à payer avec les chèques # 117 à 141 pour un total de 77 355.67\$

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le maire fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

069-07-2023

TERRAIN DE JEUX DANS LA PAROISSE DE MANNEVILLE

Il est proposé par : Régis Audet
Secondé par : Michel Rivard
Et résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER madame Lynda Nolet, agente de développement de la Municipalité, à agir pour et au nom de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière faite à la MRC d'Abitibi, concernant une aide financière pour le terrain de jeux dans la paroisse de Manneville.

QUE la municipalité appui la demande.

070-07-2023

MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION - APPUI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Présentation appuie via sa résolution 68-04-23 et la Municipalité de Barraute appuie via sa résolution 2023-0605-110, la municipalité de Saint-Gervais dans sa demande que le gouvernement du Québec et les ministères ayant un lien avec les municipalités bonifient les différents programmes de subvention et d'aide aux municipalités pour atténuer les impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêts;

Il est proposé par : Johanne Rheault
Secondé par : Michel Rivard
Et résolu à l'unanimité;

D'APPUYER les municipalités de La Présentation, de Saint-Gervais et de Barraute et de demander au gouvernement du Québec de bonifier les différents programmes de subvention et d'aide aux municipalités afin d'atténuer les impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêts, et ce, dans le but de soutenir les investissements nécessaires au développement et au rayonnement des communautés;

DE TRANSMETTRE la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministère de la Famille, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au ministère des Transports et de la Mobilité durable, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et aux députés provinciaux du territoire.

071-07-2023

AVIS D'APPEL D'INTÉRÊTS DE LA VILLE D'AMOS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE GESTION ANIMALIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville désire mettre à jour sont règlement municipal relatif aux animaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville aimerait retenir les services suivants :

- Services d'accueil;
- Services de capture, cueillette et transport des animaux;
- Services d'hébergement;
- Services de recherche d'une identification d'un animal et de son gardien;
- Services d'adoption;
- Dernier recours, euthanasie et disposition des animaux;
- Contrôle des animaux errants – prêt et livraison de cages trappes;
- Service d'urgence;
- Service chien potentiellement dangereux;
- Service des licences;
- Conformité aux lois et règlements provinciales;
- Application des règlements municipaux, des lois;
- Émission des constats d'infraction et présence à la Cour;
- Production de rapports et registres mensuels et annuels;
- Activités de prévention et de sensibilisation pour les citoyens et les propriétaires d'animaux.

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Amos est en processus d'avis d'appel d'intérêt;

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville demande à la Ville d'Amos d'être ajouter à leurs processus d'appel d'intérêts pour les services mentionné ci-dessus.

072-07-2023

EMPLOYÉS DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE Madame Dany Taché nous a remis sa démission en date du 21 Juin 2023

CONSIDÉRANT QUE Madame Dany Taché quittera ces fonctions en date du 7 Juillet 2023;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur André Meilleur ne désire plus être contremaître;

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

D'ENTÉRINER la décision d'ouvrir le poste de journalier opérateur.

QUE Monsieur André Meilleur soit embauché uniquement comme opérateur de niveleuse à 3 jours par semaine.

073-07-2023

ENTRETIEN - PELOUSE

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité procède à l'embauche, Dylan et Nathan Maheux, afin d'effectuer l'entretien des pelouses, aux conditions précisées dans la politique des ressources humaines et salariales. Dylan et Nathan Maheux entreront en fonction à compter du 10 Juillet 2023.

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent monsieur le maire, Pascal Rheault et madame Sandra Boutin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait au traitement pour 2023.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

074-07-2023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 19h51.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, Directrice Générale &
Greffière-Trésorière

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.